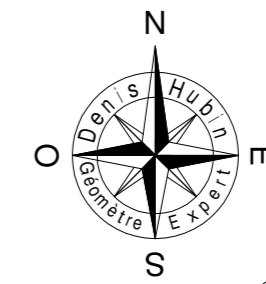


Signes conventionnels

- Bâtiment
- Limite selon cadastre
- Limite de division projetée

Echelle 1/500



Parcelle 60d

Parcelle 66c

Parcelle 61k2

Solde de la parcelle 60b

CONFIDENTIEL

Solde de la parcelle 60c

CONFIDENTIEL

Solde de la parcelle 60b

CONFIDENTIEL

Lot 2 =
20a 15ca

CONFIDENTIEL

Lot 1 =
20a 16ca

Parcelle 60c
Mme Anne Grenson

Parcelle 60b
Mme Anne Grenson

Chemin de Vissoul à Burdinne

Parcelle 62n

Parcelle 61m2

Parcelle 268c

Grange

Hangar

Etable

Parcelle 267c

Habitation n°18a

Habitation n°3b

Habitation n°3a

Parcelle 62p

Rue de Braives

Parcelle 267c

Habitation n°4b

Parcelle 267d

Parcelle 253b

Parcelle 62g

Rue de Vissoul

Parcelle 265k

Parcelle 294c

Extrait du plan parcellaire cadastral
centré sur Burdinne 4ème Div. Oteppe

Ce croquis est basé sur le plan cadastral informatisé disponible sur le site internet du Ministère des Finances.

Il constitue une ébauche de projet de division des parcelles cadastrées sous Burdinne - 4ème Division Oteppe - section C - parcelles 60b et 60c;

Les limites, superficies et autres cotations sont donc données à titre purement indicatif, sans aucune garantie ni valeur contradictoire.

La division devra impérativement être établie par un plan de mesurage, de délimitation et de division qui précisera les limites des parcelles ainsi créées et permettra leurs pré-cadastration.

Denis Hubin
Géomètre-Expert